



SWISSGAP

Surveillance des résidus –  
Rapport annuel 2024

## Introduction

SwissGAP contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, notamment par le biais de la surveillance des résidus, qui constitue un instrument de contrôle complémentaire aux inspections annuelles SwissGAP au niveau commercial et aux contrôles triennaux au niveau de la production.

Les entreprises de commercialisation établissent leur plan d'échantillonnage sur la base du concept d'analyse SwissGAP et font prélever les échantillons par une personne indépendante. Les exigences techniques définies par l'association SwissGAP doivent être respectées, tant par les entreprises que par les laboratoires reconnus SwissGAP.

Ces laboratoires ont l'obligation de signaler toute non-conformité au secrétariat de coordination SwissGAP. En cas de dépassement des normes, l'entreprise de commercialisation concernée doit prendre des mesures ciblées afin d'éviter toute récurrence. Les infractions, accompagnées des prises de position et des informations complémentaires des entreprises de commercialisation et de production, sont anonymisées par le secrétariat de coordination et transmises à un groupe d'expert·e·s spécialisé·e·s.

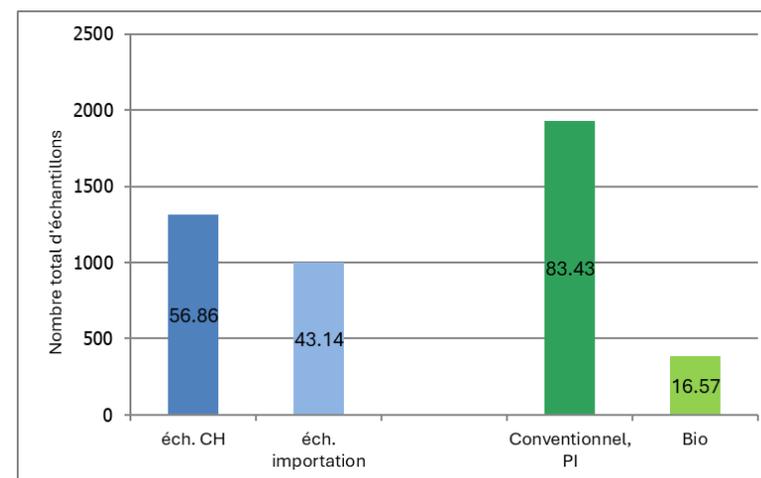
Ce groupe examine si la réponse de l'entreprise commerciale est conforme aux exigences SwissGAP et si les mesures correctives prévues sont suffisantes. Si nécessaire, le groupe peut ordonner des mesures complémentaires ou un contrôle de suivi. Dans les cas particulièrement critiques, l'entreprise fautive peut être proposée pour un contrôle par échantillonnage.



## Statistiques : Aperçu général

En 2024, un total de 2'015 échantillons de fruits, légumes et pommes de terre provenant d'exploitations certifiées SwissGAP ont été analysés, contre 2'311 l'année précédente. Parmi ceux-ci, 1'353 échantillons (67,15 %) provenaient de la production nationale. En outre, 429 des échantillons analysés au total (21,29 %) étaient issus de la production biologique.

### Provenance des échantillons et méthode de production



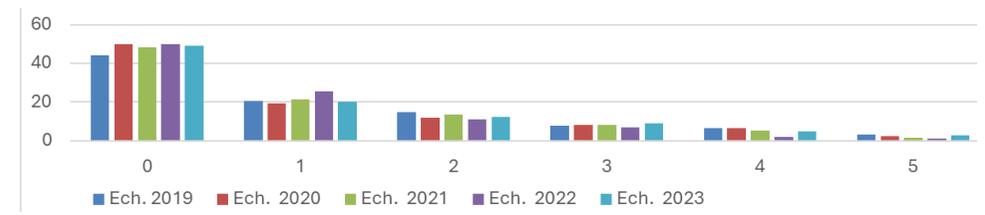
Le taux de non-conformité s'est établi à 4,17 %, en baisse par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à un total de 84 échantillons faisant l'objet d'une réclamation dans le cadre de SwissGAP. Une diminution notable des cas de non-conformité a été observée en particulier pour les résidus multiples. Dans l'ensemble, une baisse significative du taux général de non-conformité peut être constatée.



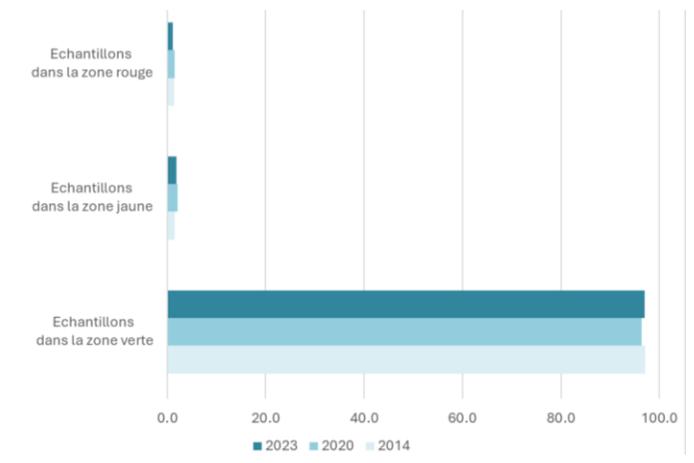
## Statistiques : Nombre de non-conformités

En 2024, 22 dépassements de limites légales et 15 cas de substances non autorisées ont été relevés (contre 26 dans chaque catégorie en 2023). Les non-conformités liées aux résidus multiples ont également diminué : 29 cas en catégorie jaune (contre 42) et 22 en catégorie rouge (contre 27). À cela s'ajoutent 13 cas liés à la valeur ARfD, déterminée à titre expérimental.

### Nombre de résidus par échantillon en % – comparaison pluriannuelle



Concernant les résidus multiples, l'évolution pluriannuelle (en %) se présente comme suit :



## Statistiques : Aperçu des causes

Dans l'analyse détaillée des non-conformités, le nombre d'échantillons non conformes par catégorie (origine étrangère/Suisse) est indiqué pour les années 2024 et 2023, en relation avec le nombre total d'échantillons analysés dans chaque catégorie. Il convient de noter qu'une seule non-conformité peut inclure plusieurs infractions — par exemple un dépassement de la limite maximale de résidus combiné à la présence de résidus multiples.

| Toutes les valeurs exprimées en pourcentage du total de la catégorie concernée    | Échantillons étrangers |            | Échantillons suisse |            |
|---|------------------------|------------|---------------------|------------|
|   | Année 2024             | Année 2023 | Année 2024          | Année 2023 |
| <b>Nombre total d'échantillons</b>  | 662                    | 997        | 1353                | 1314       |
| dont « dépassement de la teneur maximale en résidus (LMR) »                       | 2.41                   | 1.91       | 0.44                | 0.53       |
| dont « substances actives non autorisées »  | 0                      | 0          | 1.1                 | 1.37       |
| dont « dépassements de la valeur ARfD » [test réalisé à titre d'essai uniquement] | 1.66                   | 0.4        | 0.15                | 0.53       |
| dont «Résidus multiples»  | 5.74                   | 6.02       | 0.96                | 0.76       |

Il est frappant de constater la part significativement plus élevée de non-conformités parmi les produits importés par rapport aux produits d'origine suisse. L'aspect des « substances actives non autorisées » n'est pris en compte statistiquement que pour les échantillons suisses, car il n'est pas possible d'évaluer le statut d'autorisation des substances actives pour les produits importés.



## Remarques finales

L'objectif prioritaire reste le respect des bonnes pratiques agricoles. Cela inclut la détection et la sanction des infractions, l'exploitation des résultats pour optimiser les stratégies phytosanitaires, ainsi que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et des résidus multiples.

Une attention particulière doit être portée à la prévention des contaminations, notamment par un nettoyage rigoureux du matériel d'application et la réduction de la dérive. La directive actuelle du Plan d'action Produits phytosanitaires de l'OFAG doit être respectée. Les importateurs sont également invités à informer leurs fournisseurs des exigences relatives aux résidus multiples ([voir détails ici](#)).

Parmi les mesures essentielles figurent la surveillance régulière des cultures, l'application préventive et en temps voulu des produits phytosanitaires pour éviter des traitements d'urgence ultérieurs, une documentation complète ainsi que le strict respect des prescriptions d'utilisation.

Tous les documents relatifs à la surveillance des résidus SwissGAP sont disponibles sur : [Monitoring des résidus \(pour les négociants\) - SwissGAP](#)



# SWISSGAP

Responsable du contenu : Association SwissGAP

Toutes les images : Portail médias du LID

